

## A qui s'adresse le projet ?

Le projet s'adresse en premier lieu aux personnes migrantes précarisées, et plus particulièrement réfugiées, qui sont depuis peu sur le territoire suisse ou qui, pour des raisons diverses, n'ont pas encore de véritable réseau social. Il est ouvert aussi bien aux femmes qu'aux hommes, aux personnes seules, en couple ou en famille.

## Conditions de participation

- Intérêt et plaisir au jardinage (aucune expérience antérieure requise)
- Disponibilité pour rencontrer son tandem régulièrement au jardin (env. 1x par semaine)
- Participation régulière aux ateliers mensuels organisés par l'EPER
- Entretien du petit potager attribué
- Respect des règles définies pour l'organisation de la vie en commun
- Minimum de connaissances en français

## Inscription

L'inscription se fait en début d'année, avant le début de la saison de jardinage. Pour plus d'information sur la saison à venir, prière de s'adresser à l'EPER :

021 613 40 70

nouveauxjardins@eper.ch

www.eper.ch/nouveauxjardins

## Coûts

Les ateliers de jardinage mensuels sont gratuits. L'EPER prend en charge le loyer des jardins et les frais d'équipement. Les participant-e-s apportent leur contribution par l'achat de graines et de plants.

## Les Nouveaux Jardins, un projet de l'Entraide Protestante Suisse (EPER)

Fondée en 1946, l'EPER est l'œuvre d'entraide de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). Elle s'engage en faveur d'un monde plus humain et plus juste. A l'étranger, l'EPER gère plus de 200 projets dans 17 régions/pays prioritaires. En Suisse, elle gère cinq bureaux régionaux et un secrétariat romand pour un total de plus de 50 projets. Les axes principaux du travail en Suisse sont l'intégration sociale et la défense des droits des personnes socialement défavorisées.

## Avec le soutien

### Avec le soutien de la



BUREAU CANTONAL POUR L'INTEGRATION DES ETRANGERS ET LA PREVENTION DU RACISME (BCI)



AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE GENÈVE



Avec le soutien et la collaboration de diverses fondations et communes de Suisse romande.

Août 2018



## ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

**Nouveaux Jardins**  
Case postale 536  
1001 Lausanne  
CP 10-1390-5

Tél. 021 613 40 70  
info@eper.ch  
www.eper.ch



# Les Nouveaux Jardins Suisse romande

Un projet novateur de jardins partagés entre  
personnes migrantes précarisées et la société  
civile

## Les Nouveaux Jardins en un coup d'œil

Les personnes migrantes précarisées, et plus particulièrement réfugiées, souffrent de leur déracinement, avec toutes les conséquences sur la santé physique et psychologique qui en résultent. Beaucoup n'ont pas de permis de travail ou peinent à trouver un emploi et vivent isolées. Cette absence de relations et d'activités aboutit souvent à une exclusion de la vie sociale.

Afin d'y remédier, l'EPER loue des petites parcelles au sein de potagers urbains et propose à des personnes nouvellement arrivées en Suisse de les cultiver en tandem avec une personne habitant le même quartier voire la même localité depuis plus longtemps. La mise en place de tandems permet le partage d'une activité simple et universelle entre personnes habitant au sein du même environnement, créant des liens au niveau local et améliorant l'inclusion sociale des personnes migrantes.

Le projet compte huit sites différents dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel.

## Les points forts du projet

### 1. Inclusion sociale

A travers les tandems, personnes migrantes et partenaires locaux partagent un projet et un lieu commun, créant des liens privilégiés et facilitant une participation à la vie quotidienne au-delà du jardin. Au niveau de la localité, cela encourage une meilleure cohésion sociale et le vivre ensemble. La rencontre régulière au sein des tandems ainsi que le café-jardinage mensuel organisé par l'EPER avec l'ensemble du groupe permettent une pratique régulière du français et une meilleure connaissance des offres sociales et culturelles de la région. Les personnes issues de la migration peuvent ainsi recréer un réseau et s'enraciner durablement dans leur nouveau lieu de vie.

### 2. Santé

La mise à disposition d'une parcelle et l'accès libre en tout temps au jardin permet aux participant-e-s de pratiquer une activité en plein air régulière, dans un cadre agréable, qui a des effets positifs tant sur la santé physique que psychique. L'EPER encourage une pratique du jardinage respectueuse de l'environnement permettant des récoltes de légumes et fruits biologiques à moindre coût et bons pour la santé. En outre, la gestion d'un projet personnel ainsi que l'accent mis sur la valorisation des connaissances et des compétences de chacune et chacun aide à retrouver confiance en soi.

